

BANQUE

Passage de relais au Crédit Mutuel

« Le Crédit Mutuel va bien », a confirmé hier son président Nicolas Théry aux sociétaires de la Fédération Centre Est Europe, réunis hier à Strasbourg. Ce bilan est aussi celui de son directeur général Alain Fradin qui cède son fauteuil à Daniel Baal.

Odile Weiss

Une nouvelle page se tourne au Crédit Mutuel. Il y a tout juste un an, les 6 000 administrateurs et sociétaires de la Fédération Centre Est Europe, réunis en assemblée générale au Wacken, rendaient hommage à Michel Lucas, l'emblématique président du groupe mutualiste qui venait de laisser son fauteuil à Nicolas Théry. Hier, c'est à son bras droit Alain Fradin, directeur général de la Caisse fédérale de Crédit Mutuel et de la Fédération Centre Est Europe, qu'ils ont réservé une standing ovation.

Le dirigeant, qui part à la retraite et cédera le 1^{er} juin ses fonctions à Daniel Baal (lire encadré), venait il est vrai de leur confirmer une bonne nouvelle : le Crédit Mutuel, qui affiche un chiffre d'affaires de 13,3 milliards d'euros, a réalisé en 2016 « le meilleur résultat de son histoire », soit 2,6 milliards d'euros de bénéfice. Comme l'année dernière (2,5 milliards d'euros en 2015) et celle d'avant (2,4 milliards d'euros en 2014).

Le groupe bancaire, qui revendique 17 % de parts de marchés en crédits et 15,5 % en dépôts à un niveau national – et même 60 % et 60 % en Alsace – a en effet connu l'an passé « une dynamique de croissance forte » : de l'ordre « de 9 % si l'on rajoute les nouvelles activités », a expliqué Alain Fradin. Car son périmètre s'est encore élargi. « Nous avons racheté toutes les activités de General Electric en France dans le leasing et l'affacturage », a rappelé Alain Fradin.

Le groupe mutualiste est surtout parvenu à « tenir le choc face aux quatre bouleversements » qu'a connu le marché : « les taux bas, le choc réglementaire, le choc technologique et le choc de la concurrence », a constaté son président Nicolas Théry. En fait, a-t-il souligné à l'adresse des sociétaires, « vous avez compensé magnifi-



6 000 sociétaires venus de 16 départements ont participé, hier à Strasbourg, à l'assemblée générale de la Fédération Centre Est Europe. Photo DNA

quement la baisse des taux par l'augmentation des volumes, la conquête de nouveaux clients et la vente de services et d'équipements » comme les assurances, la téléphonie, la vidéosurveillance ou l'immobilier.

Le Crédit Mutuel a aussi « su traiter des dossiers difficiles » comme le re-

Daniel Baal

Daniel Baal qui prendra ses nouvelles fonctions le 1^{er} juin, est âgé de 59 ans. Il est aujourd'hui directeur général de la Fédération du Crédit Mutuel Ile-de-France. Il a démarré son parcours au Crédit Mutuel il y a 38 ans, au Wacken. Il est connu surtout pour avoir été président de la Fédération française de cyclisme de 1993 à 2001 et vice-président de l'union cycliste internationale de 1997 à 2001. Daniel Baal, a rendu hommage à Alain Fradin qui, a-t-il noté en écho aux hommages qui ont été rendus à son prédécesseur, « a été un remarquable bâtisseur ».

dressement de Targo Espagne et « la crise » que vit la presse quotidienne régionale, a signalé son président. Dans ce dernier cas, « nous avons provisionné des surveillers et lancé un audit pour dessiner une feuille de route stratégique et opérationnelle dont les résultats seront connus dans le courant de l'été ». Notre « premier objectif », a-t-il souligné, est « d'assurer le retour à l'équilibre » des titres détenus par la banque, dont L'Alsace et les DNA.

Industrialiser les outils

Parallèlement, le groupe a continué à développer de nouveaux outils pour accompagner l'évolution des comportements de ses clients et « construire la banque de demain ». En vrac : signature électronique, applications pour tablettes et aux smartphones, nouvelle solution de fidélisation et de paiement mobile (Lyf Pay, produit du rapprochement de Fivory et Wa !), intelligence artificielle... « Nous industrialisons les outils au service de la relation dans les caisses locales », qui sont aujourd'hui « des centres de services de proximité », et qui restent

plus que jamais au cœur du système, a expliqué M. Théry. Le Crédit Mutuel compte sur sa filiale Euro-Information – « la plus belle fintech de France » – pour accélérer dans cette direction.

Il a aussi la ferme intention de continuer à s'appuyer sur le mutualisme et la coopération qui, a insisté son président, restent des leviers de développement et des garanties de solidité. « Nous n'accepterons pas de remise en cause de notre organisation, pas de privatisation d'une partie du Crédit Mutuel », a-t-il martelé, en référence aux volontés de sécession du Crédit Mutuel Arkea.

« Ensemble, a-t-il insisté, nous sommes plus forts » sur les marchés, mieux à même de faire face aux exigences réglementaires et aux mutations à venir. Les premiers résultats 2017 en témoignent.

Au premier trimestre, le groupe a vu son résultat net progresser de plus de 27 %, à 596 millions d'euros. À ce rythme, a souligné Alain Fradin, il est permis d'espérer finir l'année 2017 avec un bénéfice de 2,7 milliards d'euros.

ASSURANCE MALADIE

La Sécu ne transige plus

La fraude à l'assurance maladie demeure limitée : sur 100 € de remboursements de santé dans le Grand Est, 17 centimes à peine ont été identifiés comme relevant d'une fraude. Il n'en reste pas moins que, dans les caisses primaires, les moyens de détection des abus ont été développés. Les sommes récupérées auraient un « effet dissuasif » et contribueraient à limiter les dérapages des assurés et des praticiens.

Les professionnels et les établissements de santé sont d'ailleurs, de loin, les « clients » les plus sérieux pour les limiers de la Sécu : les surfacturations, actes fictifs, prescriptions abusives et cotations non conformes représentent 84 % de l'argent retrouvé en Alsace par les services luttant contre la fraude.

« Malade » et au travail

Parmi les professionnels de santé, les infirmiers sont des cibles de choix : près d'un million d'euros de factures abusives ont été détectées, grâce notamment à un outil

de profilage informatique. Un « champion » a totalisé 300 000 € de paiements indus à lui seul.

Les médecins (500 000 € au total), les transporteurs (300 000 €) et les dentistes (250 000 €) suivent dans le palmarès des restitutions imposées par la Sécu aux professionnels. Mais la lutte contre les abus a également permis de récupérer 750 000 € chez les assurés. Le quart provient du contrôle sur les arrêts de travail. Un assuré arbitrait un match, un autre faisait les vendanges...

Avec le médecin libéral payé à plein-temps dans plusieurs établissements ou le gérant d'entreprise « malade » mais au travail, la Sécu se dit intransigente : 32 plaintes pénales ont été déposées l'an dernier et plusieurs affaires sont passées au tribunal. Un auto-entrepreneur a extorqué 36 000 € en indemnités alors qu'il était au boulot. Un type de fraude en nette augmentation et désormais dans le collimateur.

Di. R.

ENVIRONNEMENT

Déchets électriques : recyclage en hausse

Acteur majeur de la filière de recyclage, l'organisme à but non lucratif Eco-systèmes a annoncé ce vendredi une hausse de 13,8 % de la collecte et du recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques dans la région Grand Est pour l'année 2016. L'équivalent de plus de 4,5 millions d'appareils ont ainsi été recyclés, soit 11,5 kg par habitant. Le Grand Est enregistre une performance supérieure à la moyenne nationale qui est de 10 kg par habitant.

Parmi les 4,5 millions d'anciens appareils collectés et recyclés figurent les gros appareils électroménagers (appareils de froid, de lavage, de cuisson et de chauffage), les écrans (télévision et ordinateurs) ainsi que les petits appareils électriques. Tous

fonctionnent à pile, sur batterie ou secteur et sont en moyenne recyclés à 80 %, dès lors qu'ils sont pris en charge par la filière de recyclage française agréée.

Plusieurs solutions existent pour se débarrasser de ses équipements électriques devenus encombrants. Les consommateurs peuvent les donner à une association partenaire telle qu'Emmaüs ou Envie, les rapporter en magasin à l'occasion de l'achat d'un appareil neuf, déposer les petits appareils librement dans l'un des meubles de collecte disponibles dans les grandes surfaces alimentaires, spécialisées et de bricolage, ou les déposer à la déchetterie de leur commune.

SURFER www.eco-systemes.fr

ATTRACTIVITÉ

Châlons-en-Champagne a la frite

« À Châlons, nous on a la frite » : l'affiche publicitaire fait allusion à l'usine Mc Cain, dont la plus grosse ligne de production du monde est implantée à Matougues, près de Châlons-en-Champagne. La collectivité a en effet décidé de valoriser, via une campagne publicitaire, son potentiel. Autrement dit, après le départ d'un millier de militaires et la perte de son statut de préfecture de région, l'heure est à la mutation de son modèle économique (agriculture connectée, silver économie, nouvelles énergies et logistique intermodale). Grâce, notamment, au contrat de redynamisation du site de défense (CRSD) qui lui permet d'avantager l'implantation d'entreprises. Et pour mieux appuyer cette évolution, Châlons-en-Champagne agglomération rappelle donc, sur le mode de l'humour, qu'elle accueille déjà certains poids lourds de l'économie nationale : Scapest, la plus grande plateforme logistique régionale, Ecolab, leader mondial des technologies et des services de l'eau, de l'hygiène et de l'énergie, ou NeXXtep, acteur majeur dans le domaine des objets connectés pour l'agriculture. C. Da.

CONFISERIE

Ricola améliore ses ventes grâce aux marchés étrangers

Ricola a étoffé ses ventes en 2016 grâce notamment aux marchés étrangers. Le fabricant de bonbons bâlois a généré un chiffre d'affaires de 307,2 millions de francs, en hausse de 4,2 % sur un an. L'entreprise familiale ambitionne des s'étendre encore à l'international.

Corrigé des effets de change, les revenus ont progressé de 5,3 % en comparaison annuelle, malgré un contexte « en mutation toujours plus rapide », a indiqué jeudi l'entreprise de Laufon (Bâle-Campagne). Les États-Unis et le Canada ont en particulier contribué aux résultats, de même que « les régions de croissance stratégique et les marchés émergents ».

Ricola explique avoir agrandi ses équipes propres dans les régions. « C'est

surtout au Canada et en Asie, mais aussi sur certains marchés bien établis comme l'Allemagne ou la France, que nous avons intensifié notre présence en développant l'organisation Ricola et renforcé notre support local », relève Felix Richterich, directeur général et président du conseil d'administration. « À terme, nous entendons aussi étendre notre présence internationale avec nos propres collaborateurs pour améliorer notre pénétration du marché », ajoute le patron.

Fondé en 1930, le fabricant, fort de plus de 400 collaborateurs, exporte ses spécialités dans plus de 50 pays et compte des filiales en Europe, en Asie et aux États-Unis. Ce qui n'empêche pas Ricola de poursuivre ses investissements en Suisse, où la firme veut continuer à fabriquer ses bonbons.

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Des aides aux microprojets

Le programme européen Interreg Rhin supérieur reconduit son soutien aux microprojets de rencontres transfrontalières. L'appel à candidatures est lancé.

Françoise Marissal

Quand on parle programme de coopération transfrontalière Interreg, on pense souvent aux « grands projets » que le programme soutient : coopération sanitaire, actions pour l'emploi transfrontalier, transport, formation, etc. Mais Interreg soutient également des microprojets issus de la société civile et qui visent plus simplement à la rencontre entre habitants des deux côtés du Rhin. La fête transfrontalière pour les 50 ans du traité de l'Élysée en 2013, l'animation « L'Île aux enfants » sur l'île du Rhin, sont parmi les 25 microprojets qui avaient ainsi bénéficié d'un soutien financier

dans le programme 2011-2014.

Le dispositif de soutien est reconduit pour la période 2017-2019 : 1,2 million d'euros d'aide sur trois ans sont prévus, soit 100 000 € par an pour chacun des quatre eurodistricts d'Interreg Rhin supérieur. L'appel à candidature a été lancé le 1^{er} janvier dernier ; pour l'eurodistrict Freiburg-Centre et Sud Alsace, le comité d'évaluation s'est réuni une première fois ce lundi, piloté par le département du Haut-Rhin et le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald.

« Voisins solidaires »

Le microprojet « Voisins solidai-



La manifestation « L'Île aux enfants » sur l'île du Rhin, à Vogelgrun, est un des microprojets ayant bénéficié des soutiens financiers d'Interreg.

Archives L'Alsace/Hervé Kielwasser

res », porté par la Maison de la citoyenneté mondiale, située à Mulhouse, a ainsi été retenu. « Nous nous sommes rendu compte que les initiatives en matière de développement durable, de jardins urbains, d'agriculture bio, ainsi que les actions pour les chômeurs de plus de 45 ans sont nombreuses dans les trois pays, mais souvent chacun est seul dans son coin », détaille Vincent Goulet, de la Maison de la citoyenneté mondiale.

D'où cette manifestation « Voisins solidaires », les 22 et 23 septembre prochains à Mulhouse, pour que les acteurs dans ces trois thèmes puis-

sent se rencontrer, échanger des idées, voire travaillent ensemble par la suite. Conférences, mini-salon, ateliers méthodologiques pour encourager les participants à se lancer dans des projets transfrontaliers et moments culturels sont prévus.

Sur un coût total de 35 000 €, le microprojet devrait recevoir un soutien de 18 000 €. La manifestation pourrait déboucher par la suite sur un projet Interreg classique, avec la création d'un véritable réseau d'accompagnement pour les associations souhaitant coopérer dans ces trois thèmes en France, Allemagne et Suisse.

Comment postuler ?

- Les microprojets doivent être à petit budget (de 5 000 à 66 666 €, pour un cofinancement pouvant aller de 3 000 à 40 000 €), contribuer à un réel échange entre les populations françaises, allemandes et/ou suisses (pas deux manifestations chacune de son côté du Rhin), de forme libre (festival, tournoi de sport, échange entre classes...), innovants (pas de simple reconduction d'une action déjà existante), en partenariat et

- initiés par des porteurs sans but lucratif.
- Pour l'eurodistrict Freiburg-Centre et Sud Alsace, le comité d'évaluation se réunira encore trois fois : le 20 juin (date limite de dépôt des dossiers : le 23 mai), le 4 septembre (dépôt des dossiers le 7 août), le 20 octobre (dépôt des dossiers le 22 septembre).
- Renseignements sur le site : www.interreg-rhin-sup.eu
- Envoyer les dossiers à microprojets@interreg-rhin-sup.eu